

ÉDUCATION. Le conseil départemental a fait « le choix de la proximité »

Pas de fermeture de collèges dans la Manche en 2024

C'EST OFFICIEL depuis mardi. Aucun collège de la Manche ne fermera ses portes par manque d'effectifs à la rentrée 2024-2025. C'est ce qu'a tenu à préciser Jean Morin, président du conseil départemental, dans un communiqué adressé aux médias.

« Élus et services du Département réfléchissent depuis longtemps à la question du réseau des collèges et ont notamment travaillé à la rédaction d'un Livre blanc. Nous avons organisé des réunions thématiques avec les élus départementaux, écouté, échangé, débattu... Le constat est là : notre réseau d'établissements est riche, fort de sa diversité, mais à la fois fragile. Et les perspectives démographiques ne semblent pas favorables à sa pérennisation, souligne Jean Morin. C'est pourquoi notre engagement, relevant de nos compétences obligatoires, mais aussi facultatives, est primordial. Avec l'Éducation nationale, nous savons que c'est ensemble qu'il nous faut adapter nos moyens à la réalité des effectifs. Par conséquent, nous avons pris la décision de ne pas donner suite à une possible réforme de notre réseau de collèges, à l'heure où les Manchois sont en attente d'un service au plus proche de chez eux. Nous faisons le choix de maintenir cette offre riche et dense et d'avancer à contre-courant d'une tendance sociétale qui éloigne les habitants

les uns des autres, qui les éloigne de chez eux. Nous faisons le choix de la ruralité, des territoires, de l'engagement de proximité et du service public au profit des jeunes du département de la Manche. »

Au nombre de 52, les collèges publics de la Manche comptaient 16 688 élèves à la rentrée 2023. Faisant le constat d'une diminution des effectifs liée à une baisse démographique, le Département avait lancé en 2021 une réflexion complémentaire sur son réseau d'établissements à la suite de la parution de son Livre blanc. Un travail de fond avait alors été engagé par le Département, et des temps d'échanges organisés avec les élus départementaux.

Un syndicat satisfait

« Au terme de cette période d'analyse, les résultats des diagnostics ont été présentés aux élus de la majorité, qui ont fait le choix de maintenir le réseau des collèges dans son maillage actuel de proximité. »

Cette décision satisfait bien naturellement le syndicat SNES-FSU de la Manche, qui a toujours lutté pour le maintien d'un service public de proximité dans le département : « Il était temps de clarifier la position du conseil départemental afin d'en finir avec les rumeurs et de permettre aux personnels des collèges de travailler sereinement. »



→ Le département de la Manche compte actuellement 52 collèges sur son territoire.

« Un déni de démocratie »

L'annonce, par communiqué, de Jean Morin, président du Département, n'a visiblement pas plu à tout le monde. Le groupe de la Gauche sociale et écologiste au conseil départemental n'a, semble-t-il, pas digéré la méthode. « Un communiqué de presse a été publié, à 20 h 30, via les réseaux sociaux. Nous traduisons : *Nous, majorité départementale, avons tranché pour vous, élus de l'opposition, Manchois et professionnels des communautés éducatives : il n'y aura pas de révision du réseau des collèges de la Manche.* » Pour l'opposition départementale, il s'agit « d'un déni de démocratie, une décision sans débat public, alors que nous ne cessons de le demander sur ce sujet au cœur de notre mandat ». Et d'ajouter : « Alors que l'on nous annonce une baisse encore plus sensible des effectifs dans les années à venir, vous décidez le statu quo au nom de la proximité. Pourquoi pas ? Mais face à une situation qui se dégrade, nous aurions voulu entendre vos arguments dans un débat public, avoir votre vision pour les dix années à venir ou bien connaître vos choix budgétaires. »

ORVAL. Au volant de son véhicule, il a percuté un cheval en divagation hier

Un jeune homme de 23 ans trouve la mort

LA DIVAGATION animale a une nouvelle fois eu de terribles conséquences. Hier, vers 17 h 45, un jeune automobiliste a percuté un cheval sur la RD971, au niveau de la commune d'Orval, commune déléguée d'Orval-sur-Sienne. Avec la faible luminosité, le conducteur n'a apparemment rien pu faire pour éviter un violent choc avec l'animal qui se trouvait sur cette chaussée de 2x2 voies. L'équidé a d'ailleurs succombé à ses blessures.

Une fois l'alerte donnée quelques minutes plus tard, la circulation a été coupée dans les deux sens. Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont aussitôt été envoyés sur place, en provenance des centres de secours de Quetteville-sur-Sienne, Coutances, Saint-Lô et Granville. L'hélicoptère de la sécurité civile, *Dragon 50*, a également été engagé pour une éventuelle évacuation.

Sur place, les secours ont procédé à la désincarcération de la victime, un jeune homme

de 23 ans, dont on ignore pour le moment le lieu de résidence. L'équipe médicale du Samu 50 a tenté de le sauver, en vain...

Une enquête de gendarmerie a immédiatement été ouverte pour établir les circonstances du drame, mais aussi identifier le propriétaire du cheval.

Des précédents

Dans la Manche, il ne se passe pas une journée sans qu'une patrouille de gendarmerie, plus rarement de police, ne soit envoyée pour ramener dans leur enclos ou leur champ des animaux en vadrouille sur les routes, de jour comme de nuit. Le phénomène n'est pas vraiment nouveau. Mais si ce type de mésaventure se termine le plus souvent assez bien, ce n'est pas toujours le cas.

En août 2017, peu avant minuit, une voiture était entrée en collision avec trois chevaux sur la D24, près de Picauville, sur le territoire de la commune des



→ Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont été mobilisés sur ce dramatique accident qui a coûté la vie à un jeune de 23 ans hier.

Moitiers-en-Bauptois. Le conducteur, âgé de 24 ans, avait succombé à ses blessures, après son transfert vers l'hôpital.

En juillet de la même année, une vingtaine de chevaux divaguant sur la RN13 avait occasionné une série d'accidents et des blessures graves aux victimes.

Ce genre d'accidents ne

touche bien sûr pas seulement les automobilistes. Les motards peuvent également en être malheureusement victimes. En août 2007, un homme de 34 ans à moto avait percuté un bovin errant sur la route près de Saint-Jean-de-Daye. Il avait été tué sur le coup, et sa passagère grièvement touchée.

L. A.

VENTE
de sapins de Noël
à compter du 1^{er} décembre

Epicéa, Nordmann
à partir de 9€ suivant dimensions



PRODUCTEUR

SAS XANDI GREEN
Entreprise adaptée

8, rue du Facteur-Chausse
VALOGNES
A côté du centre de tri postal,
sortie RN 13 (1^{re} sortie Valognes)

De 8 à 18 heures
du lundi au vendredi
et le samedi
de 9 à 17 heures

Nous contacter au
02 33 53 30 26

LA PRESSE
DE LA MANCHE

recrute

**PORTEUR(SE) DE JOURNAUX
REMPLAÇANT(E)**

Secteur **CHERBOURG-EN-COTENTIN**

Vous devez

- Être disponible entre 4 h et 7 h 30 du matin - 7 jours sur 7 - Habiter sur le secteur
- Disposer d'un véhicule

Pour vous

- Une rémunération complémentaire garantie
- Un statut d'indépendant

Contactez-nous au **02.33.97.16.32**

ou par email : abonnements@lapressedelamanche.fr

La Presse de La Manche - Service portage
BP 408 - 9, rue Gambetta - 50104 CHERBOURG Cedex